



La justice italienne absout la charia en famille

Un père musulman acquitté malgré les violences infligées à sa fille Fatima.

Par Eric Jozsef

QUOTIDIEN : vendredi 10 août 2007

Les coups portés à Fatima, les mauvais traitements, la séquestration ? *«Prouvés»* reconnaît la Cour de cassation. Les juges italiens ont pourtant acquitté en fin de semaine dernière ses parents et son frère, d'origine maghrébine, provoquant un vif émoi dans la péninsule et relançant les polémiques sur la politique d'intégration du pays.

Déjà l'an passé, le meurtre d'une jeune Pakistanaise de Brescia, Hina Saleem, égorgée par son père parce qu'il ne tolérait plus son mode de vie «à l'occidentale», avait provoqué une forte indignation et une vague d'interrogations. Cette fois, l'affaire apparaît encore plus déconcertante. Car ce sont des magistrats qui ont estimé que les sévices subis par la jeune femme étaient en substance *«pour son bien»* et que ses parents souhaitaient, en toute bonne foi, la punir *«pour son style de vie non conforme à leur culture»*.

Le cas de Fatima R., une adolescente musulmane de Bologne, avait été porté en 2003 devant le tribunal local. En première instance, ses parents avaient été condamnés pour séquestration et mauvais traitements. Avant que la cour d'appel ne renverse le jugement en septembre 2006. La semaine dernière, la Cour de cassation a confirmé l'absolution. Les juges ont en effet considéré que la jeune fille avait été frappée *«non pour des motifs vexatoires ou par mépris»*. Qui plus est, a estimé la cour, les violences n'étaient pas habituelles : son père ne l'aurait frappée *«qu'à trois reprises durant toute sa vie»*, de surcroît au motif *«que les comportements de la fille avaient été jugés incorrects»*.

«Automutilation». Le procureur de Bologne qui avait déposé un recours contre l'acquiescement en appel a rappelé que Fatima avait été séquestrée et attachée à une chaise, *«puis libérée uniquement pour être brutalement battue par ses parents, qui voulaient la punir de sa fréquentation avec un ami et plus généralement pour son style de vie»*. En vain. La Cour de cassation a jugé qu'aucun délit ne peut être relevé étant donné *«qu'au cours des débats, il est apparu avec certitude que la jeune fille était terrorisée face aux possibles réactions de ses parents. Elle ne s'était pas rendue à son travail préférant retrouver un homme et avait en conséquence menacée de se suicider.»* En clair, les juges ont conclu que son père, sa mère et son frère avaient été contraints de l'attacher pour éviter que l'adolescente ne commette des *«actes d'automutilation»*.

«C'est une honte, s'insurge Souad Sbai, présidente de l'Association des femmes marocaines en Italie, c'est une décision digne d'un pays arabe où serait en vigueur la charia. Au nom du multiculturalisme et du respect des traditions, les juges appliquent deux types de règles, l'une pour les Italiens, l'autre pour les immigrés. Un père catholique, qui se serait comporté de la sorte, aurait été durement condamné.»

Dans la classe politique aussi, la décision de la Cour de cassation a suscité désarroi et incompréhension. La ministre (centre gauche) pour l'Égalité des droits, Barbara Pollastrini, s'est déclarée *«blessée»* par la sentence et a admis *«qu'il est urgent d'affronter la question de la tutelle et des droits de très nombreuses immigrées dans notre pays. Une adoption rapide de la loi contre la violence sur les femmes est nécessaire.»* *«Doit-on attendre que dix femmes soient lapidées sur la place publique pour que la politique se mobilise ?»* s'est exclamée la parlementaire de droite, Daniela Santanché, qui vit depuis deux ans sous escorte après avoir été durement attaquée par un imam milanais, qui l'avait traitée *«d'ignorante»* pour ses positions en faveur de l'interdiction du voile islamique sur le modèle de la loi française. *«Le verdict de la cassation légitime des systèmes éducatifs qui n'ont rien à voir avec notre culture et qui ne s'insèrent pas dans notre cadre institutionnel»*, a pour sa part expliqué la vice-présidente des parlementaires Verts, Luana Zanella.

Alors que l'Italie a connu tardivement le phénomène de l'immigration, *«on constate une tolérance excessive envers certains comportements»*, estime néanmoins Souad Sbai, *«à droite et encore plus à gauche, très souvent c'est le politiquement correct qui prévaut. Il faut faire respecter la loi italienne»*, insiste-t-elle. *«Surtout en défense des femmes, investir de l'argent pour l'intégration des parents qui sont souvent illettrés, renforcer les centres d'accueil des femmes victimes de violences.»* Le nombre de jeunes musulmanes battues par leurs parents parce qu'elles adoptent le mode de vie occidental et fréquentent des Italiens serait en forte augmentation. Le procès à l'encontre du père d'Hina Saleem, qui *«ne voulait pas qu'elle devienne comme les autres»*, débutera en septembre. Mais selon l'Association des femmes marocaines, ce ne sont pas moins de neuf musulmanes qui auraient été retrouvées mortes en Italie, au cours de la dernière année, victimes des brutalités de leurs proches. Le problème est d'autant plus brûlant que certains responsables politiques soufflent sur les braises.

Fanatiques. Depuis des années, des parlementaires xénophobes de la Ligue du Nord mènent en particulier une croisade contre l'immigration musulmane. Lundi soir, devant la mosquée de Segrate, dans la banlieue de Milan, la voiture d'un imam a été incendiée par un cocktail Molotov. «*C'est un épisode qui couronne les attaques que nous subissons depuis longtemps*», a commenté l'imam modéré et président du centre islamique de Milan, Abu Shwaima. «*On veut faire croire que toutes les mosquées sont des repaires de terroristes*». Les risques de dérapage se multiplient. En juin, une jeune militante musulmane, Dounia Ettaib, a été agressée par deux fanatiques parce qu'elle manifestait en hommage à Hina Saleem.

Plus généralement, l'Association des femmes marocaines dénonce le nombre de plus en plus important de jeunes filles contraintes, «*dès l'âge de 8 ou 12 ans*», de porter le voile en public et celui d'adolescentes fuyant le domicile familial. «*Nombre d'entre elles cherchent à trouver refuge en France*», affirme Souad Sbai. Agée de 19 ans, Fatma R. se trouverait aujourd'hui dans un centre social accueillant les femmes battues.

<http://www.liberation.fr/actualite/monde/271616.FR.php>

© Libération